CHERBOURG en Cotentin

Publié le 03/09/2024 webdelib

ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AP_2024_0354
Arrêté Permanent

8. Domaines de compétences par thèmes
8.3 Voirie

Arrêté portant numérotation de voirie 48, chemin des planitres - la Glacerie - 50470 Cherbourg En Cotentin

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.2213-28,

VU le Code de la route,

VU l'arrêté n°AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU l'absence et le manque de cohérence concernant l'adressage,

VU la nécessité pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin de mener une action de dénomination et de numérotation des voies, il est nécessaire de donner un numéro de voirie à la parcelle cadastrée **203 ZC 122 chemin des Planitres**

ARRETE

ARTICLE 1 – Il convient d'attribuer le numéro de voirie **48** à la parcelle **203 ZC 122**

Le numéro vient en complément de : **chemin des Planitres La Glacerie 50470 Cherbourg-en- Cotentin**

ARTICLE 2 – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,
Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint
Patrice Martin
Signé électroniquement par : Patrice MARTIN
Date de signature : 02/09/2024
Qualité : Elu Voirie, Eclairage public, Mobilier urbain, Atelier mécanique

Ville de Cherbourg-en-Cotentin - Manche -

Titre à modifier

Publié le 03/09/2024 webdelib

23/08/2024 11:45:03

1:564

0 0 0.01 0.01 mi

0 0.01 0.01 0.02 km

Rechercher une parcelle _Résultat du widget Requête
Hameaux_lieux_dits
Lieux-dits
Bâtiments ech proche
Bâti dur
Bâti léger
Parcellaire
Parcellaire Propriétaire Cherbourg-en-Cotentin
Section cadastrale
Limite communale
Hydrographie
Voirie
Divers linéaire
Eglise
Chemins
Sentiers
Rail de chemin de fer
Trottoirs, petits ruisseaux et terrains de sports
Parking, terrasse, surplomb
N° voirie

Cadastre DGFIP 2022, Le Cotentin

Commune de Cherbourg-en-Cotentin
© Communauté d'agglomération Le Cotentin